

AVIS D'ENQUÊTE

Autorisation Municipale

Parcelle (s) 301	No ECA 238 et 95	Coordonnées (E/N)
Nom de la commune	Daillens	
Nature des ouvrages	Rénovation	
Description de l'ouvrage	Rénovation et réhaussement de la toiture	
Situation	Chemin du Fossey 5 – PPE du Vieux Moulin	
Note de recensement architectural	-	
Propriétaire(s)	Fracheboud Jocelyne, Fracheboud Jonas et Trivelli Nicole	
Promettant(s) acquéreurs	-	
Droit(s) distinct(s) permanent(s)	-	
Auteur(s) des plans	-	
Demande de derogation	Aucune	
Particularité(s)	-	

Demande de construction pour objet de minime importance

Faisant l'objet d'une autorisation municipale, non soumis à l'obtention d'un permis de construire (art. 68a RLATC).

Le requérant et le propriétaire soussignés demandent à la Municipalité l'autorisation de construire l'ouvrage décrit dans la présente demande.

Selon la disposition de l'article 111 LATC et 72d RLATC, la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance pour autant qu'aucun intérêt public prépondérant ne soit touché et qu'ils ne soient pas susceptibles de porter atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins.

Requérant :

Nom, Prénom : PPE du Vieux Moulin PA Frischeboud Jonas

Adresse : Ch. du fosse, 5 Parcelle n° : 301

Téléphone : 077 ECA 95

Email : jf@ftenergie.ch

Description de l'ouvrage : Renovation et isolation de la toiture + ajout d'une installation photovoltaïque

Isafloc 200 mm entre chevrons et 10 cm de gutex

Surface et/ou volume de l'ouvrage : S. v. face toiture $153 \times 75 = 228 \text{ m}^2$

Annexes à joindre :

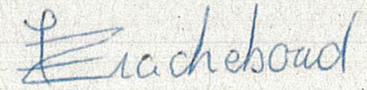
- Plan de situation à jour avec indication en rouge de l'emplacement de l'ouvrage et distances aux limites des propriétés
- Esquisse et coupe (photos ou prospectus) du projet avec les cotes nécessaires
- Tous les documents utiles à une bonne compréhension du projet
- Signature des propriétaires des parcelles attenantes et/ou l'accord de la PPE (page suivante)

Date de la demande : 15.1.26

Signature du requérant : 

Signatures :

- Signature du/des propriétaires pour accord :

 
N. Trivelli Francis Chvelj

- Signature de l'administrateur de la PPE : Nom, Prénom :

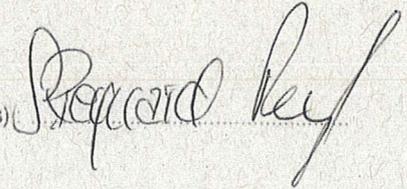
Frischeboud Jonas

Signature(s)

- Signature des propriétaires voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n° : 628

Nom(s) et Prénom(s) : REYNARD Patrick Sabine


Signature(s)

Parcelle n° :

Nom(s) et Prénom(s) :

Signature(s) :

Parcelle n° :

Nom(s) et Prénom(s) :

Signature(s) :

Parcelle n° :

Nom(s) et Prénom(s) :

Signature(s) :

Parcelle n° :

Nom(s) et Prénom(s) :

Signature(s) :

Parcelle n° :

Nom(s) et Prénom(s) :

Signature(s) :

Parcelle n° :

Nom(s) et Prénom(s) :

Signature(s) :

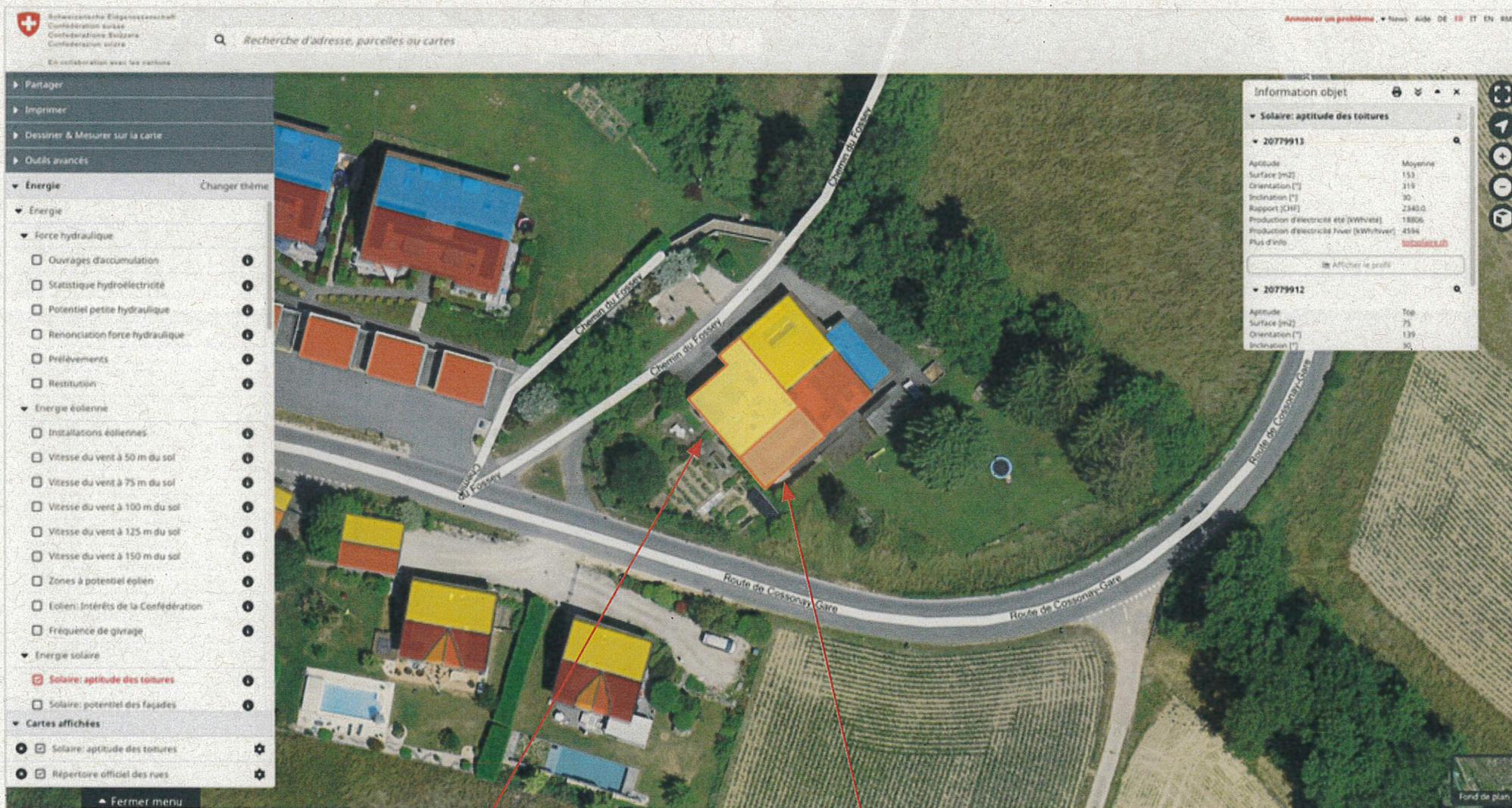
Les travaux ne commencent pas avant la délivrance de l'autorisation municipale.

La Municipalité décide et communique si l'autorisation doit être affichée 20 jours au pilier public.

La fin des travaux doit être annoncée au Greffe.

La Municipalité se réserve le droit d'inspecter les travaux réalisés et, cas échéant, de facturer les frais qui en découlent.

Rue Jean Villard-Gilles 3, Case postale 10, 1306 Daillens
021 862 91 20 – e-mail : police.constructions@dailens.ch



Toit nord-ouest 153 m²

Toit sud-est 75m²



PPE Chemin du Fossey 5
1306 Dailens

Extrait toitures toits solaire

22.12.2025

